



Compte-rendu de l'Assemblée Générale de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes tennis de table - Samedi 15 septembre 2018

Organisée par le comité de l'Allier de tennis de table

Lieu : salle de Tennis de Table du TT CUSSET. 42 av. de l'Europe. 03300 CUSSET

A 14 H40, Jean-Christophe COMYN, secrétaire général déclare la séance ouverte et remercie les clubs présents. Il remercie le comité de l'Allier et le maire de Cusset qui nous accueille ce jour.

76 clubs présents pour 322 voix.

1. Allocution de M. LALLOY, Maire de Cusset

M. LALLOY indique qu'en tant que vice-président du Conseil départemental et vice-président de la communauté de commune de Vichy, il représente ces instances et prie l'Assemblée d'excuser les présidents retenus par d'autres obligations.

Il fait part du plaisir qu'il ressent d'accueillir cette assemblée qui montre l'intérêt porté par la ligue de tennis de table pour ce département. Il félicite le club de Cusset pour son dynamisme et ses résultats sportifs.

Il indique que la ville de Cusset a été élue ville la plus sportive du Massif Central en raison de son beau patrimoine sportif qui nécessite bien sur un entretien régulier et soutenu, mais qui représente un support indispensable à la vie associative.

Il note que la compétition est aussi un vecteur important d'activité et c'est pourquoi la communauté de communes de Vichy a lancé un programme d'investissement en équipements sportifs de 50 M € dans l'optique d'accueillir des équipes lors des jeux olympiques de 2024 et donner ainsi une aura internationale à son site.

M. LALLOY conclut son allocution en souhaitant une très bonne A.G. à tous.

Un trophée de remerciements lui est remis par Claude CHANTEREAU, président de la Ligue AURA TT.

2. Allocution du président Claude CHANTEREAU (allocution intégrale en annexe 1)

Claude CHANTEREAU informe l'AG du fait que le comité de l'Allier, qui nous accueille, est dirigé par un des plus jeunes présidents de France. Il souhaite également la bienvenue à Xavier ANTOINE MICHARD, précédent président du comité, qui est également présent.

Il rappelle que les AG vont tourner sur tout le territoire de la Ligue et que les déplacements seront de ce fait très étendus.

Il constate la baisse considérable des aides financières : comment financer l'activité sportive dans l'avenir ?

De plus, ces aides sont dirigées vers les nouveaux publics et le sport loisir, ce qui nous éloigne de notre base de compétition. Le problème est que la formation des jeunes, très exigeante et coûteuse, risque de pâtir de cette orientation.

Le bénévolat disparaît. Les démissions vont en augmentant, entraînant la surcharge et la démotivation de ceux qui restent. Cela entraîne des tensions et les problèmes du Sport en général sont accrus par les divisions en interne.

Il nous faut prendre de la hauteur, nous réunir pour faire face et travailler en complémentarité. La centralisation est nécessaire afin de mutualiser les ressources et faire les économies d'échelle indispensables.

Autre sujet important au niveau du secrétariat, le départ en retraite de Roger PERON après plus de 30 ans. Un remplacement complexe à prévoir.

Il conclut en remerciant tous ceux qui ont travaillé et fait avancer le TT en 2017-2018

3. Allocution de Jacques SAUVADET, représentant le CROS

Jacques SAUVADET souligne que nous vivons un moment particulier avec la chute brutale du soutien financier de l'Etat. Il indique que le CNOSF a soulevé le problème auprès du ministère.

Une nouvelle gouvernance du sport est en prévision sur la base d'une répartition de 30 % mouvement sportif + 30 % Etat + 30 % collectivités locales + 10 % partenaires privés. Ce montage devrait permettre de donner plus de poids aux acteurs très impliqués que sont les collectivités locales et les partenaires privés.

Il assure les représentants des clubs de la mobilisation du CROS pour se battre contre les restrictions qui nous frappent.

4. Informations sur la FFTT par Claude CHANTEREAU

L'A.G. fédérale s'est bien passée. Bonne nouvelle avec l'annonce d'un résultat financier positif de 125 000 (qui fait suite à un déficit de 80 000 la saison passée) mais la situation de trésorerie reste tendue.

L'emprunt pour l'achat du siège fédéral arrive à terme d'ici 18 mois, ce qui permettra d'obtenir plus de disponibilités.

La coupe du Monde qui se déroulera à Disneyland fin octobre devrait être à l'équilibre, tous les billets sont vendus.

Les licences : la Ligue AURA vient de prendre la 3^{ème} place au général, mais seulement la 4^{ème} pour les traditionnelles.

On constate un problème de baisse dans ce domaine pour toutes les ligues alors que les licences promotionnelles progressent. Comme indiqué, le sport loisir avance.

Le nombre de clubs baisse également. Toutefois, des fusions modifient la donne car dans ce cas il n'y a pas perte de lieu d'activité, mais plutôt renforcement de la structure.

5. Approbation du Compte Rendu de l'AG du 09 septembre 2017

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

6. Approbation de la vente de la cave située au 3 rue colonel Chambonnet.

Jean-Christophe COMYN indique que lors de l'achat du siège de Bron, 2 caves étaient comprises dans la vente, dont l'une située dans un bâtiment différent (au numéro 3 de la rue) de celui où se trouvent nos locaux (sis au numéro 1).

Un acheteur s'étant déclaré intéressé, un contrat de vente de 10 000 € a été conclu pour cette seconde cave. Nos statuts prévoient que l'Assemblée Générale doit approuver la cession comme l'achat de patrimoine et Jean-Christophe COMYN demande donc l'accord de l'Assemblée Générale pour la réalisation de cette vente.

L'Assemblée Générale approuve la vente de la cave située au 3 rue colonel Chambonnet 69500 BRON à l'unanimité.

7. Elections

7.1. Election de délégué à l'A.G. fédérale

Suite à la démission de Philippe LE HONSEC, une place de délégué est vacante. Le comité directeur de ligue propose à l'AG la candidature de Marc HATCHADOURIAN. Il est procédé au vote.

Marc HATCHADOURIAN est élu à l'unanimité moins les abstentions des clubs Stade Clermontois – Bourgoin Jallieu TT – Ent Rhodanienne TT, et le vote contre de Ecully TT.

7.2. Elections complémentaires au Conseil de Ligue

Jean-Christophe COMYN rappelle que le Conseil de Ligue a enregistré les démissions de Yolaine MOREAU, Philippe LE HONSEC, Emmanuel TAFFIN et Xavier ANTOINE-MICHARD. Se présentent à l'élection :

- Philippe DUCROZET : projets clubs haut-niveau,
- Eric FRITSCH : CRA-Formation,
- Alain MOCCI : commission handisport-Sport Adapté + IRD

Les 3 candidats sont élus à l'unanimité.

Il reste donc 4 places à pourvoir dont une réservée à une féminine.

8. Aide à l'achat de matériel informatique pour l'utilisation de GIRPE

Jean-Christophe COMYN indique que cette action a été lancée en sollicitant l'aide de la Région. Celle-ci nous a octroyé 2 000 € et la ligue a donc ajouté 4 000 € (rappelons que pour recevoir une subvention nous devons dépenser le double du montant de cette subvention). Une quarantaine de clubs se sont déclarés intéressés et il a été décidé d'attribuer une aide de 150 euros par club fournissant une facture d'achat de matériel informatique (ordinateur et imprimante) datée de 2018 et s'engageant à utiliser GIRPE sur les rencontres de championnat par équipes. Les clubs destinataires de l'aide ne recevront plus de feuilles de rencontre.

9. Plan de développement Ligue 2018-2024 – Yves PIERRE

Yves PIERRE précise que ce plan a pour échéance 2024 même si des élections sont prévues en 2020 et amèneront peut-être un nouveau Conseil qui n'aura pas les mêmes objectifs. L'horizon 2024 a tout de même été choisi car il est difficile de lancer une concertation de projet, élaborer des objectifs et leur méthode d'évaluation, en faire la promotion et enfin ouvrir l'opération, tout cela sur une mandature de 4 ans, l'expérience a prouvé que c'est un peu court.

Dans une démarche de développement, il faut prendre un peu de hauteur et se projeter sur du moyen-long terme.

L'objectif de ce plan est bien d'augmenter le nombre de licenciés. Pas seulement en ouvrant à de nouveaux publics, mais aussi en gardant les joueurs car il ne sert à rien de trouver 30% de nouveaux adhérents si 35 % arrêtent... nous devons nous appuyer sur notre corps de métier qui est de faire pratiquer le Tennis de Table.

Ce plan doit s'appuyer sur un renforcement des liens avec les actions proposées par la FFTT et une mutualisation des moyens avec les comités, l'échelon le plus proche des clubs où vont se réaliser les actions au final.

L'étude de la structure des clubs en AURA montre que près de 200 clubs ont entre 10 et 20 licenciés traditionnels. A partir de ce constat, s'est posé le problème de savoir quelles actions peuvent correspondre à l'attente des clubs.

Le plan s'est construit sur la base de critères nombreux afin de serrer au plus près les tendances avec mise en place d'objectifs cohérents.

Il propose des actions en fonction des niveaux par « tranches de licenciés ». Bien sûr, cela n'est pas bloqué et un club peut bien s'intéresser à des actions d'une autre « tranche ». Par exemple, la mise en place et la gestion d'un site internet n'est pas réservée aux « gros » clubs et peut bien être faite par un club de 10 licenciés.

Yves PIERRE se félicite de l'arrivée au Conseil de Ligue de Philippe DUCROZET qui va apporter un « plus » indéniable aux clubs intéressés par la montée vers le haut-niveau.

Il conclut sa présentation en rappelant aux clubs intéressés qu'il tient à leur disposition toute la documentation nécessaire et qu'il est prêt à répondre à toute question.

10. Allocution de Christian GAUBERT – DTN adjoint chargé de la formation

Christian GAUBERT remercie Claude CHANTEREAU pour son invitation à cette A.G. Il précise qu'il est toujours titulaire d'une licence dans le comité Drôme-Ardèche où il a longtemps évolué aussi bien comme joueur que comme dirigeant.

Faisant suite à l'information sur le plan de développement, il indique que le tennis de table a pour particularité d'avoir un très grand nombre de clubs, supérieur à d'autres disciplines mieux connues. C'est une richesse car les lieux de pratique sont très nombreux et offrent une grande proximité à tous ceux et celles désireux de pratiquer.

Il précise que chaque ligue peut organiser sa propre filière fédérale. Il note que Patricia CHANTEREAU gère justement ce domaine de façon très pertinente : elle décentralise les formations ce qui permet de se rapprocher des formés.

Concernant les formations fédérales, il insiste sur les deux points suivants :

- La FFTT propose des formations tout à fait adaptées à l'accueil des nouveaux publics, comme au suivi de notre effectif compétiteur habituel,
- Sur la plate-forme « PERF'TT » chacun peut avoir accès à des contenus, des exercices pour toutes les catégories d'entraîneurs, mais aussi pour les dirigeants et les arbitres. Elle permet de préparer les formations et d'arriver ainsi dans les meilleures conditions aux examens correspondants. Toute personne intéressée peut s'inscrire et aller chercher les informations qui l'intéressent.

Il indique que la filière de formation a également été rénovée avec un premier niveau, « initiateur club », très souple et justement adapté aux petits clubs pour former rapidement un encadrant capable d'accueillir tout public.

Dans cette même optique, le CQP (certificat de qualification professionnelle) permet d'avoir une équivalence pour 1/4 du Brevet Professionnel.

Il conclut en indiquant qu'il reste à l'écoute de toute proposition sur l'évolution des contenus.

Claude CHANTEREAU lui remet une plaque de remerciements pour le travail effectué au service du tennis de table dans notre ligue.

11. FINANCES

La présentation des comptes de résultat et du bilan est effectuée par M. Pierre KARPEL, directeur du cabinet comptable « Pyramides » qui est désormais en charge de la vérification de nos comptes.

11.1. Présentation des comptes de résultats 17/18

Cet exercice marque un retour à la normale par rapport au précédent établi sur la fusion des deux ligues.

Le total des montants s'établit à 828 000 € de produits et un montant quasi équivalent de charges.

Au niveau des produits, 3 sources principales :

- Les stages – formations – déplacements pour un total de 78 000 tout en ayant bien à l'esprit que ces actions génèrent aussi des charges,
- Les subventions 121 000 € dont 1/2 de CNDS,
- L'activité : licences – réaffiliations – mutations - épreuves : 627 500 €.

Au niveau des charges

- Les frais généraux de fonctionnement : 273 000 € (en baisse de 14 000) dont la moitié en frais de déplacement et d'hébergement + des indemnités d'arbitrage + l'achat de matériel sportif,
- Les taxes, impôts, salaires et charges : (avec une économie de 24 000 euros + 10 000 charges sociales)
- Les amortissements et provisions : à noter que nous avons mis en place une provision pour départ en retraite (une obligation légale) pour un montant de 36 000 en rapport avec les 4 salariés. Cette provision sera réactualisée chaque année en fonction de l'évolution de leur carrière et de la législation.
- Les autres charges représentent essentiellement les versements à la FFTT.

Le résultat de l'exercice s'établit à 4 660 € d'excédent.

Pierre KARPEL a réalisé une valorisation du travail des bénévoles pour un montant de 76 000 € sur la base du SMIC, ce qui est sans doute très bas.

Il donne également la valorisation de la mise à disposition gratuite de l'Arténium pour un montant de 127 000 €.

11.2. Présentation du bilan 17/18

Le point principal à noter est l'apparition dans les actifs de l'achat du siège pour une somme de 171 500 €. Cet achat est un investissement pour l'avenir dans l'optique d'économiser les loyers lorsque le prêt sera remboursé.

Cette présentation terminée, Pierre KARPEL se déclare prêt à répondre à toute question.

Aucune question n'étant formulée, il est procédé aux votes

11.3. Votes

A l'unanimité, l'Assemblée Générale approuve les comptes et le bilan 2017-2018

A l'unanimité, l'Assemblée Générale donne son accord pour affecter le résultat de la saison aux fonds associatifs.

A l'unanimité, l'Assemblée Générale donne quitus au Trésorier Jean CASTANO sur l'exercice 2017-2018

11.4. Présentation sur l'unification des tarifs en Ligue AURA TT

Claude CHANTEREAU explique que la FFTT souhaite dans un proche avenir que les tarifs d'affiliation, de licence et critérium fédéral soient les mêmes sur tout le territoire. Un travail a été réalisé en AURA afin de préparer au mieux cette évolution en harmonisant les tarifs des 10 comités. Il indique que cette harmonisation n'a pas d'incidence au final sur les comptes des comités et clubs. En effet, si une augmentation est effectuée sur une ligne, il est tout à fait possible de la compenser par un ajustement sous forme par exemple de soutien aux clubs pour la prise de licences de telle ou telle catégorie.

Claude CHANTEREAU indique que ces tarifs ont été votés par 7 comités sur 10 et que 8 les appliquent actuellement.

11.5. Présentation et vote du budget 18/19

Claude CHANTEREAU décrit la genèse de ce budget élaboré en mai et approuvé début juin par le Conseil de Ligue.

Les bases principales sont les suivantes

- Stabilité des licences et de l'activité, pas d'augmentation de la part ligue sur les « produits » fédéraux.
- Passage de 7 à 4 salariés, soit une forte économie de charges.
- Baisse des subventions de 120 000 à 87 000.
- Peu de rentrées des organisations nationales du fait des baisses des subventions de l'état. Pour le futur la ligue organisera seulement les mini-interligues en 2019.

Mais l'information reçue durant la semaine précédant cette A.G. a fait l'effet d'une douche froide puisque nous avons appris que le montant CNDS attribué à la ligue serait de 11 000 €, soit une baisse de 81 % par rapport à l'an passé. Après avoir fait appel auprès de la DRJSCS de cette réduction incompréhensible et demandé l'aide du président fédéral, le bureau a travaillé pour refaire un budget prévisionnel à faire approuver par le Conseil de Ligue en intégrant cette perte de 35 000 €.

En appliquant des réductions sur les divers postes de frais et en supprimant des actions ligue, il a pu arriver à une situation où manquaient 10 400 €, ce qui représente à peu près un € par licence traditionnelle.

Il a fait la proposition au Conseil de Ligue d'appliquer cette augmentation avec la possibilité de ne pas la réaliser en fin de saison (à la date de clôture de la facturation) si nous avons une « rallonge » de subvention.

Le Conseil de Ligue a refusé cette proposition du fait que les tarifs de tous les comités et donc des clubs ont été annoncés et qu'il serait très mal venu de modifier les règles du jeu maintenant.

Le Conseil de Ligue, après débats, a décidé que la Ligue présentera un budget officiellement déficitaire de 25 000 € aux instances, en insistant sur le fait que cette situation due à la baisse de subvention ne peut être supportée par les clubs.

Claude CHANTEREAU fait donc cette proposition à l'A.G.

A l'unanimité, moins une abstention (US ST EGREVE), le budget est voté avec un solde déficitaire de 25 000 €.

12. Remise de Mérites et récompenses

Mérite fédéral de bronze

Jean CASTANO

Philippe PLANQUE

Mérite régional OR

Véronique MILHE POUTINGON

Mérite régional Argent

Pascal MANISSOL

Récompenses pour résultats exceptionnels

GENGLER Eva : quintuple championne de France Sport Adapté

LEFEBVRE Christophe : champion de France Sport Adapté

FAFOURNOUX Solange : championne de France de sa catégorie vétéran

PONTILLE Martine : championne de France de sa catégorie vétéran

ESCALIER Sarah : gagnante des finales par classement nationales dans sa catégorie

Remerciements au club accueillant

Remise d'un trophée à Thomas FEYDEL pour l'accueil reçu du club TT CUSSET

13. Questions diverses

13.1. Demandes de Gilbert PRINCIC / VARCES-VIF TT et Christian MONCHALIN / US MARTRES DE VEYRE pour l'organisation d'une A.G. « en ligne ».

Réponse :

« En premier lieu nous raisonnons Auvergne-Rhône Alpes et non Auvergne et Rhône Alpes.

Les AG « tourneront » dans chacun des Comités afin de ne léser personne.

Toutes les ligues réfléchissent actuellement sur le sujet.

Ci-après la réponse du service juridique fédéral, que nous avons questionné sur le sujet :

Pour une AG, cela ne semble pas une bonne idée.

Ceci étant, pour permettre une réunion en visioconférence, il faut que cela soit prévu dans les statuts,

et ne peut pas concerner certains types de réunion, par exemple impossible s'il y a des votes sur des personnes,

Donc la réponse est statutaire : non pour une AG.»

13.2. Demande de Gilbert PRINCIC / VARCES-VIF sur la tenue de l'A.G. de la Ligue sur des dates de forums des associations.

Réponse : nous avons eu cette demande la saison passée et nous avons repoussé la date de l'AG d'une semaine cette saison car la plupart des forums ont lieu le premier week-end de septembre. Le calendrier de la rentrée est très serré et il est difficile d'envisager un report supplémentaire qui priverait les comités de ce week-end d'organisation de formations notamment.

13.3. Demande de Christophe ROCHARD / TT PONTCHARRA-ST FORGEUX

Mise à part la newsletter, il manque de communication de la part de la ligue comme par exemple précis, notre club a postulé pour une épreuve régionale mais, comme je suppose pour tous les postulants, nous n'avons pas reçu l'information que nous n'étions pas retenus.

Si je n'avais pas eu l'instinct d'aller voir sur le site, je ne l'aurais certainement pas appris.

Pensez-vous pouvoir rectifier ce manque ?

Réponse : « Les communications de la Ligne ne se limitent pas à la newsletter, beaucoup d'autres informations sont transmises régulièrement aux clubs.

Concernant les candidatures aux épreuves régionales, **dès** la tenue de la réunion sportive sur le sujet, les clubs retenus figurent sur le tableau mis sur le site.

Il n'est pas prévu de communications individuelles pour les non retenus».

13.4. Demande de Christophe ROCHARD / TT PONTCHARRA-ST FORGEUX

L'utilisation du site internet de l'AURA est relativement compliquée à utiliser et il manque beaucoup d'information comme les coordonnées de chaque responsable entre autre. Nous devons tout explorer pour trouver une information précise. Je suis bien sûr très conscient que la ligue a énormément d'information à communiquer sur ce site.

Pensez-vous pouvoir rendre ce site plus intuitif ?

Réponse : « Nous travaillons chaque jour sur l'évolution de notre site. Il a au moins la prétention d'être mis à jour journellement. Nous sommes preneurs de toutes les recommandations nous permettant de progresser»

13.5. L'ordre du jour étant clos. Il est proposé aux clubs une période de 20 minutes pour les questions ouvertes.

Le représentant du club GERLAND TT intervient pour signaler que même si un club est grand, il n'y a pas pour autant plus de bénévoles...

Claude CHANTEREAU confirme que nous connaissons bien cette situation où nous avons de plus en plus besoin de bénévoles disposants de compétences élevées. Pour lui, la seule solution, pour garder un nombre respectable de bénévoles est de « saucissonner » les actions afin de les répartir entre plusieurs personnes sans surcharger chacun.

Aucune autre question n'étant posée, la séance est levée à 17 H. pour passer au pot de clôture de l'A.G.



Jean-Christophe COMYN
Secrétaire général Ligue Auvergne-Rhône-Alpes T.T.



Claude CHANTEREAU
Président Ligue Auvergne-Rhône-Alpes T.T.

Annexe 1. Allocution du Président Claude CHANTEREAU

Je vous souhaite la bienvenue à Cusset, pour cette nouvelle assemblée générale des clubs de la saison.

Je voudrais féliciter l'ensemble des représentants des clubs présents et profite de l'occasion pour rappeler une nouvelle fois que l'étendue de notre nouveau territoire n'est pas de notre fait et que forcément à chaque édition d'AG il y a des contents, des moins contents et des mécontents. Il nous faut accepter la rotation sur les différents comités du territoire. Je rappelle, que nous avons décidé de faire une seule AG par saison et qu'elle n'est pas obligatoire pour les clubs ne jouant pas en régionale.

Dans un contexte incertain pour le sport français, l'engagement et la motivation des dirigeants bénévoles sont mis à mal. Le tennis de table à tous les niveaux ajoute ses propres divisions à ces difficultés et notre Fédération n'y a malheureusement pas échappé cette saison. Si nous voulons réussir, nous devons apaiser les conflits, dépasser les problèmes d'égo et agir en solidarité. La société évolue, les pratiques sportives aussi, le financement du sport est chamboulé et le modèle des fédérations bousculé. Par ailleurs, malgré les atouts du tennis de table, le nombre de licenciés baisse de façon inquiétante voire alarmante.

Les subventions issues des politiques publiques sont devenues moins généreuses et elles se raréfient de façon très inquiétante, avec une baisse des aides financières annoncée de l'ordre de 20%.

Comment demain pourrions-nous financer l'activité sportive, notre seule solution sera-t-elle d'augmenter le montant des adhésions ?

Mais aussi nous constatons, par ailleurs une nouvelle orientation de ces aides, en faveur des « publics défavorisés » ou bien vers de « nouvelles pratiques », et de ce fait un abandon du cœur de notre activité **qui est la pratique et la gestion sportive de nos compétitions**. Ce changement brutal nous impose de repenser nos activités et notre organisation. La Ligue tente de mettre en œuvre des outils de développement adaptés, mais sans pour autant constater, pour l'instant, une adhésion des clubs, toujours orientés essentiellement sur les activités traditionnelles de compétitions. Une des conséquences de ces changements pourrait être une certaine désaffection envers la formation des jeunes vers le haut niveau, jugée très – trop - couteuse en temps, notamment en temps de travail des éducateurs salariés des clubs qui devront dorénavant, être plus orientés vers la pratique de masse qui génère quant à elle forcément plus de ressources pour le club.

Pourtant notre Ligue montre un vrai savoir-faire dans le domaine de formation des jeunes avec des entraîneurs pointus et compétents, le DTN adjoint ici présent en est une des illustrations.

Je citerais également la récente performance de Flavio MOURIER 2^{ème} aux euro-minichamp's fin août à Schitilgheim sous la direction de son entraîneur Fabien Filoni du club de Grésivaudan.

Le bénévole, maillon essentiel de la vie associative, est-il en voie de disparition ? Il est désormais très difficile de trouver des bénévoles permanents pour s'occuper d'une activité et de la paperasse toujours plus dense et compliquée. De nombreuses démissions sont constatées de ci de la avec le risque que la charge de travail conduise à la démotivation de ceux encore présents.

Face à ces changements, voire ces bouleversements, qui vont s'accélérer avec une loi sur le sport attendue pour fin 2018, nous avons besoin de sérénité et de la hauteur de vue nécessaire aux bonnes décisions pour l'intérêt général. Aussi devant les conflits et parfois le dénigrement entre les instances, je souhaiterais vous rappeler que c'est dans un esprit d'unité que nous devons défendre notre discipline.

La fédération s'est donné comme objectif l'unification – voir la réunification – de ses instances.

Travailler en complémentarité devient vital, car cela doit nous permettre de mieux « rentabiliser » nos ressources en définissant qui fait quoi et surtout en ne faisant pas tous la même chose, chacun dans son coin.

Le temps d'une certaine indépendance des comités départementaux et des ligues est révolu et nous entrons dans une ère de centralisation où la fédération devra piloter.

Enfin un dernier mot pour vous rappeler que notre préoccupation première consiste à être le plus possible à votre écoute et proche de vous, le plan ligue que va vous présenter plus tard le vice-Président délégué en est l'illustration.

Pour cette saison passée, un grand merci à nos quatre salariés, aux 20 élus de la Ligue, aux 10 Présidents de comités, et à tous ceux qui nous ont soutenu tout au long de l'année.

Je vous remercie pour votre attention.